

1. Remplacement anticipée des dispositifs de traction

Entreprise:

Contact: Téléphone:

e-mail:

- Type de installation
- Téléphérique
 - Télécabine pendulaire
 - Télécabine détachable
 - Télécabine fixé
 - Téléski

Nom d'installation:

Année de construction: Licence jusqu'au:

Capacité d'extraction: Personnes par heure (de la direction du voyage)

Différence d'altitude: m Longueur inclinée: m

Type de l'ancienne installation Ward-Leonard Tyhristor

Puissance: CC moteur CC moteur CA moteur

.....

Remarque: Le nouveau moteur électrique doit avoir soit la classe d'efficacité IE3 avec convertisseur de fréquence, soit la classe IE4 avec ou sans convertisseur de fréquence.☒

Utilisation prévue jusqu'au: (sans financement)

Information d'installation: 2017 2018 2019 Moyenne (3 ans)

Nr. de transportations: Personnes [Pers]

Nr. (h) d'fonctionnement: Heures [h]

Consommation d'énergie: Kilowattheures [kWh]

CA Moteur (moteur asynchrone)

Puissance absorbée nouvelle: kW

Frais d'investissement: (max. 300'000 CHF, kit d'entraînement et de commande inclus)

Remarque: La somme de tous les investissements soutenus par le programme par entreprise de doit pas dépasser 300'000 CHF

Début prévu de la construction:

Remarque: Une subvention n'est possible que si la demande est soumise au fournisseur avant que la commande ne soit passée.

Remarques:
.....
.....

Remarque important:

Un projet **ne peut pas être financé rétroactivement**. Cela signifie que seules les mesures d'économie d'énergie qui n'ont pas encore été déclenchées peuvent être financées.

Les mesures déclenchées comprennent la décision inconditionnelle de réaliser le projet (attribution du contrat) et non le début de la construction. **Une demande doit donc être soumise avant l'attribution du contrat !**

Date, cachet, signature:

Personne de contact chez grischconsulta:

Edgar Grämiger

grischconsulta AG
Untere Industrie 11A
CH-7304 Maienfeld

Tel. +41 (0)81 354 98 00

egraemiger@grischconsulta.ch